L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 AOUT 1887. 60me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 20 AOUT 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade

PAR B. ONORATO—Propriété améliorée rue du Canal.

PAR W. I. HODGSON.—Une moitié d'intérêt indivise dans quatre vingt-dix-neuf terrains de valeur dans le Troisième District.

PAR MATHER HOMES—Deux terrains de valeur dans le Deuxième District.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons jeudi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1886-87 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Les accidents de chemins de fer aux Etats-Unis.

Il y a une justice à rendre aux compagnies de chemins de fer, aux Etats-Unis: elles ont couvert le pays de voies qui ont mis en communication facile et rapide les régions les plus éloignées et jusque là inexplorées; elles ont permis au blanc, à l'homme civilisé, de pénétrer là où l'Indien, le sauvage, régnaient en maîtres; elles ont attiré l'immigration dans des contrées réputées inaccessibles; elles ont peuplé les déserts et anéanti les distances. Ce n'est pas tout de contribuer à créer des fabriques et des industries, des fermes et des exploitations agricoles: il faut donner à l'ouvrier des villes, à celui des champs, les moyens de placer leurs produits. L'homme ne se livre au travail que pour en vivre; il n'y a pas de production sans consommation. Les compagnies ont fourni à tous, manufacturiers et agriculteurs, les débouchés, les marchés dont ils avaient besoin. Quand les uns et les autres, à force de perfectionner leur outillage, de multiplier les bras dans leurs établissements en sont arrivés à encombrer, de leurs articles confectionnés, de leurs denrées alimentaires, les marchés de l'intérieur, les compagnies se sont encore trouvées là, à point, pour leur fournir des transports si rapides, si peu dispendieux, qu'ils ont pu aller au loin, au-delà des mers, faire une concurrence, souvent victorieuse, aux marchés de l'extérieur, même à ceux de la vieille Europe. Les compagnies de chemins de fer! On les trouve en tout et partout. Il n'est pas une branche de l'activité humaine au développement de laquelle elles soient restées étrangères, dans le Nouveau Monde; elles ont été les plus puissants facteurs de la civilisation américaine, de la richesse des Etats-Unis. Il n'est pas d'homme sensé qui ne soit obligé d'en convenir.

Non pas, au moins, que nous tombions en extase devant les vertus de leurs créateurs et de leurs administrateurs: il n'y a jamais eu, ni dans leurs pensées, ni dans leurs actes, qu'une spéculation d'une moralité plus ou moins équivoque; néanmoins, les services rendus sont réels, palpables, incontestables. Quels qu'aient été leurs fautes et leurs excès, il faut leur pardonner bien des choses, en raison du bien qu'elles ont fait, mais, en conscience, elles abusent un peu trop des privilèges qu'on leur a accordés, des concessions qu'on leur a prodiguées, de la liberté d'action qu'on leur laisse. Il doit y avoir un terme aux condescendances dont elles sont l'objet, et les licences qu'elles prennent, deviennent intolérables. Il n'est pas, en dehors de l'Union, de pays où l'on souffrirait que la situation actuelle se prolongeât. Bien vite, des lois sévères y mettraient bon ordre, et, une fois adoptées, ces lois seraient, très certainement, mises à exécution, avec toute la rigueur permise.

Les compagnies possèdent, à elles seules, une bonne partie des terres de l'Union—les plus recherchées, naturellement, puisque ces terres sont sur les chemins qui unissent les grandes agglomérations de population et que les tracés ont été faits en vue de rencontrer, sur la route, le plus grand nombre possible de points habités. Non seulement, dans beaucoup de cas, elles ne se sont pas soumises aux conditions des contrats en vertu desquels elles devenaient propriétaires des terrains concédés, mais elles se sont souvent permis d'empiéter sur le voisinage et sont allées jusqu'à évincer, sans autre titre que la force, ceux qui en étaient les premiers occupants, qui y avaient amélioré et fait fructifier le sol.

Elles ont établi, presque partout, sur le fret et sur les voyageurs d'exorbitantes impositions. Après avoir développé le commerce, par la multiplication des voies ferrées, elles en sont arrivées à lui faire obstacle, en enlevant, par l'élévation de leurs prix, au producteur, le plus clair de ses bénéfices.

Elles commettent, à chaque instant, dans leur administration et dans l'exploitation de leurs lignes, des actes arbitraires qu'on ne tolèrerait pas dans une monarchie, et qui devraient être, à plus forte raison, réprimés dans une République comme la nôtre.

Que dire des négligences, de l'incurie dont elles se rendent coupables? Ce sont, à tout moment, des catastrophes qui jettent le deuil dans les populations et soulèvent la colère publique—tantôt, un chemin dont les rails ou les traverses sont usés et que l'on ne s'est pas donné la peine de réparer; tantôt, l'absence de surveillance, par suite de laquelle le premier venu, en laissant, sur la voie, par fantaisie, par caprice, ou dans un dessein coupable, un objet qui peut occasionner un déraillement, une chute au fond d'un précipice; tantôt, un pont vermoulu qui s'écroule sous le poids d'un train ou qui prend feu, et dont l'incendie se prolonge plusieurs heures, sans avoir été signalé dans les gares qui précèdent; tantôt, un "conductor" qui se lance, à toute vapeur, dans une courbe brusque, sans se demander s'il n'y a pas au-delà, une obstruction susceptible de causer de terribles malheurs. Les scènes d'horreur se renouvellent avec une fréquence qui fait frémir, et, jusqu'ici rien n'indique que l'on veuille sérieusement réformer un pareil état de choses. A des intervalles presque périodiques, surviennent des désastres tels que celui de Chadsworth. L'opinion publique s'émeut, on institue des enquêtes, on découvre des négligences, des actes d'incurie incroyables. Le Jury du coroner s'assemble; il constate les faits, trop souvent, sans en pénétrer les causes; il rend son verdict—puis, tout est dit. La justice peut avoir son cours, mais que de délais il faut subir avec elle; que d'obstacles on lui oppose! Souvent le principal intéressé est mort, ou blessé; ou bien il n'a pas les moyens de poursuivre. Le voulût-il, le pût-il, est il sûr d'être indemnisé de ses pertes? N'est-il pas exposé à voir dévorer, non seulement ce qui peut lui être alloué, mais même ce qu'il possède, par les frais de toutes sortes qu'entraine un procès contre une compagnie riche et influente? L'affaire tombe; on l'oublie, l'indifférence de la veille revient, le lendemain, et les choses suivent le même cours qu'auparavant, jusqu'à ce qu'une autre catastrophe du même genre jette, de nouveau, l'épouvante dans les âmes, mais l'ébranlement n'est que momentané et la situation se prolonge indéfiniment, sans qu'aucune mesure efficace soit prise, pour y mettre un terme. Les accidents sont tellement fréquents, que les malfaiteurs commencent à y trouver un moyen fructueux d'exercer leur honnête industrie. Coup sur coup, on a signalé plusieurs déraillements, œuvre de la malveillance, dans le but de faire main-basse sur les bagages et les voyageurs. Si l'on n'y met bon ordre, les bandits en arriveront à détrousser sur les routes, les trains de chemin de fer, comme ils escamotent dans les villes, la bourse ou la montre des passants.

On reste effrayé de ce qui vient de se passer à Piper City (espérons que c'est exagéré), surtout quand on apprend que de la station voisine, on avait aperçu l'incendie et qu'on ne s'en était nullement inquiété; que le chef des travaux des environs a laissé mettre le feu aux prairies, sachant bien qu'il y avait là une menace pour le pont; que le pont même a brûlé plusieurs heures, sans qu'on ait pris la peine d'aller l'inspecter; qu'enfin, le coroner de l'endroit est au mieux avec les employés de la ligne, et qu'il travaille à faire exonérer les coupables.

Une nouvelle législation sur les chemins de fer est de première nécessité; il faut établir des réglements sévères sur la construction des ponts dont la plupart reposent sur des bases insuffisantes, que la moindre secousse ébranle. Le pays ne demande pas des travaux d'art, comme on en fait dans certaines contrées d'Europe; il est moins difficile, sous ce rapport, et il a peut-être raison, mais il exige que les travaux soient solides, durables, et que l'on ne se fasse pas un jeu de la vie des citoyens. Le peuple américain est bien un peuple souverain et il en a la conscience; quand il a une volonté, il sait la faire respecter. A ce point de vue, il est admirable et n'a pas d'égal dans le monde. Pourquoi n'exercerait-il pas, dans cette question, une puissante pression sur le gouvernement? Nous avons vu des mouvements d'opinion auxquels il a fallu céder et qui n'avaient pas de cause aussi légitime.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 13 août:

Par un temps assez favorable, la moisson se fait rapidement et déjà, dans bien des rizières, de nombreux arpents de terre ont été dépouillés de leur riche produit.

Sur la Ferme Modèle les travaux sont achevés et l'on nous dit que le propriétaire, M. Jay, est pleinement satisfait des résultats qu'il a obtenus.

Les nouvelles faucheuses ont heureusement chassé les ennuis que causaient les travailleurs parfois fort exigeants et tout en faisant un travail rapide ont diminué les dépenses de la moisson.

Au moment où la perspective est si encourageante pour les planteurs, il est fâcheux qu'un point noir apparaisse à l'horizon. Les journaux de la ville annonçaient, il y a quelques jours, que les propriétaires de moulins à riz de la Nlle-Orléans avaient fait un pacte qui leur permet de monopoliser le marché, ou, du moins, de réduire les prix du riz en paille, pour s'assurer un plus large profit.

Les meuniers nient que tel est leur but et assurent qu'en s'organisant ils n'ont eu pour objet que de se mettre en garde contre la concurrence qui, l'année dernière, a fait péricliter leur industrie.

L'avenir seul nous apprendra ce que cette combinaison a de bon ou de mauvais pour nos planteurs.

En attendant, il est évident que ceux-ci se soumettront difficilement aux exigences des meuniers et, admettant que ces derniers réussissent cette année à imposer leurs injustes volontés, les planteurs sauront, l'année prochaine, s'organiser à leur tour pour lutter efficacement contre une telle combinaison.

Les machines et les spacieuses bâtisses ne manquent pas à la campagne; il en est même qui sont admirablement situées pour y établir des moulins à riz et qui seraient une source de bonheur pour les nombreux travailleurs des alentours.

Nous pensons donc que les meuniers de la Nouvelle-Orléans réfléchiront sérieusement avant de se lancer dans une lutte inégale où un triomphe momentané serait, bientôt, contrebalancé par la ruine complète de leur industrie.

—Une nouvelle levée sera prochainement construite sur l'habitation Delogny.

L'*Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 13 août:

On a commencé, cette semaine, la coupe du riz dans toute la paroisse. A Pointe-à-la-Hache, la récolte est très belle; elle sera certainement abondante.

—Les chemins publics de notre ward sont en bon état, eu égard aux pluies fréquentes que nous avons eues, dernièrement.

—La Convention agricole, qui s'est réunie, dimanche dernier, à Shell Beach, a obtenu un grand succès. Six sociétés y étaient représentées: L'Association protectrice des jardiniers de la paroisse d'Orléans, la Société agricole d'Algers, la Société agricole de St. Bernard, la Société Agricole Pioneer de la paroisse Plaquemine, le Club des Fermiers de Pointe-à-la-Hache, la Société La Salle de la paroisse Plaquemine.

L'*Advocate*, Houma, paroisse Terrebonne, du 13 août:

La récolte de maïs sera bientôt achevée; on va commencer la coupe du riz. Quant à la canne, elle promet un bon rendement, cette année.

—M. C. L. Richardson rapporte qu'il est allé examiner, cette semaine, les travaux qui se font, à Bayou Dularge, sous la direction de M. Edwin Watkins, avec une machine à draguer faite dans le pays. Cette petite machine fonctionne à la perfection; elle creuse, par jour, la valeur d'un arpent sur 12 pieds de large. Tout l'appareil a été construit sur le Bayou Dularge, par M. Alfred Thibodaux, à très peu de frais. M. Watkins creuse maintenant un canal qui va du Bayou Dularge au Lac du Cadre. Le but principal est de drainer le pays, mais on pourra aussi y transporter du fret, à travers les lacs et les bayous, jusqu'à Morgan City. Ce sera aussi un excellent rendez-vous pour les chasseurs, car les canards abondent dans les environs et foisonnent dans les marécages.

—Dulac fait des progrès rapides. On y trouve, déjà, deux vastes magasins, une chapelle, une loge, une scierie, deux écoles, un bureau de poste.

Dans le voisinage, les récoltes sont de toute beauté.

L'habitation Live Oak, dirigée par M. J. R. Kessee, peut lutter, pour ses cannes, avec les premières de la paroisse.

L'habitation Dulac a aussi une belle récolte. Le maïs, particulièrement y est abondant

En allant un peu plus loin, on voit l'habitation Cedar Grove, que dirige M. J. A. Leblanc. Ici, également, la récolte est superbe. L'ancienne habitation du général Quitman est le lieu de nombreux pique-nique.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 13 août:

On apporte le riz nouveau de la paroisse Vermillion à Crowley, où il est échangé contre des bois de cypre et de pins.

—On nous apprend que la chenille de coton a fait son apparition, cette semaine, dans plusieurs parties de notre paroisse.

Nos fermiers n'ont pas de temps à perdre; il leur faut, immédiatement, détruire cette vermine avec du vert de Paris.

—M. A. W. Patterson, de St-Paul, Nebraska, vient d'acheter, de la Compagnie du South-Western Louisiana, 800 acres de terre sur lesquels il s'établira et qu'il va exploiter tout de suite.

M. W. H. Maxon, du même endroit, a acheté de la même Compagnie, 90 acres dans les environs de Crowley. M. Maxon est un excellent immigrant qui nous arrive.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 13 août:

Nous apprenons que les chenilles ont envahi l'ancienne habitation de Brady, dans notre paroisse; elles y causent de véritables ravages; on s'apprête à les détruire avec du vert de Paris. Dans le Back Bruly, les champs de coton sont en bon état, mais si les pluies continuaient, la récolte pourrait en souffrir.

La *Review*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 13 août:

Le coton ouvre rapidement. La première balle venue de la prairie, a été expédiée, mercredi dernier, par M. Félicien Magloire, du 4e ward.

—Un terrible ouragan s'est abattu sur Bunkie et le voisinage, mercredi dernier. Plusieurs poteaux télégraphiques ont été renversés par la foudre. Les champs ont beaucoup souffert sur la propriété Frith; une partie de la sucrerie a été démolie.

—On nous écrit, de Bunkie:

"Le coton atteint par la grêle, commence à mûrir. En admettant même les circonstances les plus favorables, il faut s'attendre à une récolte peu abondante.

"Quant à la canne, elle a un magnifique aspect et le rendement en sera abondant.

"Le maïs et le coton qui n'ont pas été endommagés par la grêle, sont en bon état. La récolte en sera plus que convenable.

"Le ver du coton a fait son apparition ici; la plupart des planteurs sont déjà occupés à le détruire par le poison.

"M. Sentell fait de grands préparatifs pour la roulaison; il compte sur une belle récolte de sucre, cette année."

Le *Patriot-Democrat*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 13 août:

Nous entendons parler de l'invasion des chenilles dans bien des paroisses de la Louisiane; nous en avons également en grande quantité; elles détruisent rapidement nos moissons, dans la partie nord, non seulement de notre paroisse, mais aussi de l'Etat; elles font également des ravages dans le Mississippi. Ajoutez à cela les pluies qui viennent encore empirer la situation; aussi la perspective, qui avait été fort belle, commence-t-elle à s'assombrir, et les affaires en souffrent

—Nos chemins ne sont pas en très bon état; ils ont besoin de grandes réparations. On sait que le grand juri de la Cour de District s'assemble le 12 septembre; d'ici là, il y a encore temps de remettre les choses dans un état convenable. Nos routes seront, sans aucun doute, la première chose qui attirera l'attention de ses membres. C'est aux inspecteurs des chemins et à tous ceux qui ont, sous ce rapport, assumé quelque responsabilité, de prendre leurs précautions.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 18 août:

On s'est inquiété, depuis plusieurs jours, de la rareté du vert de Paris, dont les approvisionnements étaient épuisés. Le fait était vrai, mais depuis lors, les commandes sont arrivées à New York, où l'on s'est empressé de fabriquer le poison et d'en faire, immédiatement, des expéditions. Il en est arrivé, hier, de la Nouvelle-Orléans. Les planteurs peuvent maintenant se le procurer facilement et en acheter autant qu'ils en auront besoin.

Vers le premier septembre, M. B. C. White commencera la publication du *Bulletin de Shreveport*, excellent journal, dévoué aux intérêts de notre ville et de ses environs. Il aura, dès le premier jour, une grande circulation, attendu que l'Association de la Foire en a retenu, par souscription, un grand nombre de numéros pour les distribuer et les lancer dans le pays.

—Le capitaine Scovell, secrétaire de l'Association de la Foire du Nord de la Louisiane, ainsi que son assistant, B. C. White, ont envoyé, par la malle, des milliers de catalogues aux fermiers et aux planteurs de toutes les parties de la Louisiane. Tous les jours, ils en expédient dans le Texas, dans l'Arkansas, dans le Mississippi et autres Etats qui nous environnent. En novembre nous aurons de nombreux exposants ou, tout au moins, de nombreux visiteurs. A ceux qui ont intention d'exposer et demandent, en conséquence, des renseignements, nous pouvons affirmer d'avance, que notre seconde Foire annuelle sera la plus importante qu'il y ait encore eu dans l'Etat, au point de vue des produits agricoles et de ceux de l'élevage. Cette exhibition va développer, ici, l'esprit d'entreprise et créer une foule d'industries.

Les charpentiers sont à l'œuvre. La salle a 200 pieds de long sur 40 de large, avec treize portes et quarante-et-une fenêtres. Elle est achevée.

La salle des machines à 100 pieds de longueur sur 40 de largeur. Elle est en voie de construction. On y placera un arbre de couche de 100 pieds; une puissante machine à vapeur y mettra tout en mouvement.

Outre les exhibitions agricoles, industrielles et manufacturières, il y aura aussi exposition de travaux d'art, et rien ne sera négligé pour attirer l'attention des amateurs des belles choses, aussi bien que de ceux qui aiment le solide et l'utile.

Les citoyens de Shreveport, de la paroisse Caddo et de tout le nord de la Louisiane peuvent être assurés que rien ne sera négligé pour faire, de notre seconde Foire annuelle, la plus grandiose et la plus intéressante que l'on aura jamais vue dans le sud-ouest de l'Union.

Le *Capitolian Advocate*, Bâton Rouge, paroisse East Baton Rouge, du 18 août:

Nous lisons, dans le *Democrat*, de De Soto:

"Les travailleurs sont en train de faire la cueillette du coton, mais les chenilles leur font malheureusement concurrence. La récolte sera de 25 pour cent au-dessous de celle de l'an dernier. Nous avons eu beaucoup trop de pluie, dans notre voisinage, bien que quelques parties de la paroisse aient souffert de la trop grande sécheresse.

—Les travailleurs du chemin de fer de la Vallée du Mississippi sont occupés à niveler la voie et à la mettre en bon état. Le terrain s'est affaissé considérablement devant les casernes; il a fallu le relever, en y rapportant des terres, par trois fois.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—*Beati possidentes!* heureux ceux qui possédaient des billets gagnants au dernier tirage de la loterie mensuelle de la Compagnie de l'Etat de la Louisiane, presque tous ont échangé leurs carrés de papier pour des dollars, et viennent aujourd'hui en faire l'aveu dans les colonnes de l'*Abeille*. En effet, vingt-quatre avis signés de noms connus se lisent plus loin. Encore une fois, dame, Fortune a distribué ses faveurs un peu partout, au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest, elle a fait des heureux en grand nombre; car, en outre des sommes gagnées et dont il est fait mention, beaucoup de sommes infimes, relativement parlant, ont été passées sous silence, bien que la compagnie se soit montrée empressée comme de coutume à les verser entre les mains des réclamants.

En résumé, le lot de $150,000 a été réparti entre dix personnes, chacune desquelles pour la modique somme d'un dollar, en a gagné quinze mille. Si les avis dont nous parlons plus haut ne paraissent pas sous les signatures des gagnants eux-mêmes, leur authenticité ne saurait être mise en doute car les signataires sont tous attachés à des institutions industrielles ou financières, compagnies d'Exprès ou banques de la ville.

Des gagnants du second lot, celui de $50,000, six seulement jusqu'ici se sont fait connaître. Dans ce cas comme dans le précédent il n'y a pas de révélation de noms; leur mise en possession est attestée par leurs fondés-de-pouvoirs.

Du troisième lot, $20,000, il n'y a que quatre fractions d'un dixième chacune, qui soient réclamées: les six autres sont entre les mains de personnes qui ont omis jusqu'à ce jour de donner signe de vie.

Le dernier des lots importants, celui de $10,000 est partagé en cinquièmes et en dixièmes; tous ceux qui y avaient droit se le sont fait donner.

A chaque mois ses heureux, dit la compagnie de la loterie, et ses lots gagnants, elle les répand dans tous les Etats.

Un bon estomac est ce que désirent en vain par milliers, femmes et hommes, souffrant de la dyspepsie, et pour l'avoir il n'est pas de médecine qu'ils ne prennent. Pour aucune autre maladie que celle-là n'est-il tant de prétendus remèdes. Le charlatan obtient bien des dollars de ceux qui essayent tout pour se débarrasser de la douloureuse maladie. L'expérience démontre que le "Hostetter Stomach Bitters" est un excellent curatif en lequel on peut avoir confiance. Depuis trente ans aucun remède ne s'est gagné une réputation plus légitime et plus universelle, de même qu'aucune autre n'est plus recommandée par les médecins. C'est un excellent réconfortant parce qu'il purifie le sang et est parfait pour les intestins, les reins et la vessie. Il guérit aussi la nervosité.

Les Maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Ayer.

La revanche en Danemark.

Il ne nous est pas indifférent—dit l'*Evénement* de Paris, du 6 août—de savoir sur quels alliés éventuels nous pourrions compter en cas de conflit avec l'Allemagne. Tout a été dit ou à peu près au sujet d'une coopération avec la Russie et ses satellites des Balkans.

On s'est beaucoup moins occupé du Danemark, bien qu'il y ait là un appoint d'excellentes troupes, 50,000 hommes environ, dont l'apparition affaiblirait d'autant nos ennemis sur le Rhin.

La flotte danoise ne serait pas non plus à dédaigner. Elle se compose d'une quarantaine de bâtiments de tout rang, depuis les grands cuirassés jusqu'aux torpilleurs. L'amiral danois prince Valdemar fait en ce moment manœuvrer son escadre entre Amager et Malmœ, comme s'il attendait des cuirassés français et russes pour bloquer Kiel et appuyer l'armée de terre.

On a cru assez longtemps, en Allemagne même, que le Danemark, convaincu de son irrémédiable faiblesse en même temps que de l'irrésistible puissance de son voisin du Sud, se résignait à sa défaite et même s'essayait à envisager la douloureuse éventualité d'une absorption dans le colosse allemand.

Cette torpeur n'était qu'apparente. Sans les succès foudroyants de la Prusse en 1870, les fusils danois seraient partis tout seuls. Le Danemark non plus n'était pas préparé aux mobilisations rapides. Ses soldats s'acheminaient vers la frontière que nous avions déjà perdu les batailles de Reichshoffen et de Spickeren.

Notre défaite accabla les Danois autant que nous-mêmes et l'avenir leur apparut bien sombre. D'un côté, ils voyaient la France constamment humiliée par sa rivale; de l'autre, la Russie rechercher l'alliance prussienne. Comment attendre des temps meilleurs?

Et ils se rappellent mélancoliquement les jours [illegible]ques de Düppel, quand leur vaillante petite armée, écrasée par les forces réunies de la Prusse et de l'Autriche, regardait à l'horizon pour voir si un secours n'arrivait pas de l'Ouest. Entendait-on des coups de feu dans le lointain, ce n'était qu'un cri dans la ville assiégée: Voici les Français!

Hélas! les Français n'arrivèrent pas.

Le même cri se répéta en 1870 et ils ne parurent pas davantage. Depuis, les Allemands n'ont cessé de représenter avec onction aux Danois combien il serait avantageux pour eux d'être croqués à la sauce germanique.

Vains efforts: le patriotisme comprimé reparaissait à toute occasion. Si la haine de l'envahisseur est grande en Alsace-Lorraine, en France, elle déborde en Slesvig, en Jutland et dans le reste du Danemark. Les gens du Holstein eux-mêmes, bien que germanisés depuis assez longtemps, regrettent les temps de prospérité où ils étaient incorporés au Danemark. Là aussi l'Allemagne a envoyé ses légions de faméliques qui ont sucé toutes les œuvres vives du pays.

A mesure que les Alsaciens-Lorrains, conscients du relèvement de la France, renaissaient à l'espoir; que le fossé qui se creusait entre Pétersbourg et Berlin devenait un abîme, les démonstrations se multipliaient en Danemark. Il faut croire qu'on ne doute plus, sur le Sund, de la grande mêlée prochaine; car les personnages officiels commencent eux-mêmes à élever la voix.

Ces jours derniers, le ministre de la guerre, général Bahnson, dans une allocution aux troupes de l'île de Laland, laissait percer des menaces plus ou moins directes à l'adresse de l'Allemagne. Il a déposé au Folkething des projets militaires pour lesquels il a réclamé l'urgence.

A Berlin, on est fort attentif à ces symptômes. La presse reptilienne ne tonne pas, elle rugit. Pour un peu elle taxerait les Danois d'ingratitude. Quel langage tiendront ces mêmes feuilles quand, prochainement, la famille impériale de Russe débarquera à Copenhague aux acclamations enthousiastes de la population?

Si un nom est populaire dans la capitale du Danemark, c'est celui de la princesse Dagmar, l'Impératrice de Russie. Son portrait, accompagné de celui du czar, est à toutes les vitrines. Il y a le théâtre Dagmar, l'hôtel Dagmar. C'est à peine s'il est question de la princesse Alexandra et du prince de Galles. Le secours ne viendra jamais de ce côté. C'est le czar Alexandre III qui l'apportera, personne n'en doutera.

Aussi le couple impérial se trouve-t-il comme chez lui, mieux que chez lui en Danemark. L'empereur abandonne toute représentation et montre le bon gros fermier qu'il est au fond. Ivre de joie, l'impératrice adore se trouver au milieu d'une foule qui l'idolâtre. Ce serait là presque un tableau d'idylle s'il n'était mêlé d'éclairs.

Nouvelle évaluation de la propriété bâtie, en France.

L'administrateur des finances se met en mesure d'appliquer les dispositions de la loi de finances de 1886, qui ordonne de procéder à une nouvelle évaluation de la propriété bâtie, de façon à permettre de répartir l'impôt foncier d'une manière plus équitable.

Le directeur des contributions directes vient d'adresser aux agents placés sous ses ordres des instructions détaillées pour leur tracer des règles uniformes à appliquer dans tous les départements. Cette vaste opération—qui durera une année environ—commencera dans la seconde quinzaine d'août.

Pour donner une idée de l'étendue de la tâche qui incombe aux agents des contributions directes, nous citerons le chiffre des immeubles existant en France tel qu'il vient d'être relevé par l'administration.

Il y a actuellement un peu plus de *neuf millions* de moison en France. Exactement le nombre est de 9,016,931. Ces maisons se répartissent ainsi, d'après le nombre des ouvertures:

Maisons à 1	ouverture	246,493
— 2	—	1,819,924
— 3	—	1,624,796
— 4	—	1,168,535
— 5	—	854,364
— 6 et au-dessus		3,302,909
Total		9,016,931

Ajoutons qu'il y a eu, dans l'année écoulée, 150,532 constructions nouvelles, représentant une valeur locative réelle de 89,512,555 fr., et 92,849 démolitions, représentant une valeur locative réelle de 25,877,298 fr.

Ces divers immeubles correspondent à un nombre de propriétaires inférieur au nombre même des immeubles.

En effet, le nombre des cotes foncières correspondant à la propriété bâtie s'élève actuellement à 6,579,868.

Pour la propriété non bâtie, le nombre des cotes foncières est beaucoup plus considérable, il s'élève à 1,255,431.

L'administration a fait un autre relevé également intéressant, celui des vendeurs et acquéreurs de propriétés bâties ou non bâties, constaté pendant l'année écoulée.

Durant cet intervalle, il y a eu 1,094,143 vendeurs et 1,353,005 acquéreurs. Les propriétés changeant de possesseurs par suite de ces ventes représentent en chiffres ronds une superficie *deux millions d'hectares*.

Il y a eu, d'autre part, 2 millions 231,742 permutants, et le nombre des parcelles mutées s'élève à 5,375,589.

DÉFENSE DE VIGNOBLES.—M. Vienot, ancien officier supérieur, directeur du syndicat de défense des vignobles du département d'Oran, Algérie, adresse, au *Temps* du 6 août, la note suivante:

"Conformément à la loi du 28 juillet 1886, la visite de toutes les vignes du département a été faite avec la plus grande sévérité par les soins du syndicat créé à cet effet, et ce dernier est en mesure d'établir d'une façon irrécusable l'état dans lequel se trouve le vignoble du département d'Oran, au mois de juillet 1887.

"Aucun centre phylloxérique nouveau n'a été découvert, et quelques taches reconnues autour des points antérieurement déclarés comme contaminés ont été immédiatement affectées et traitées. Il est même à remarquer qu'elles se sont produites dans des proportions très minimes et très rassurantes.

"Les dégâts de l'altise, grâce à la lutte engagée contre cet insecte, ont été réduits, cette année, de telle façon que le succès des mesures prises paraît assuré.

"Les viticulteurs doivent donc envisager l'avenir avec confiance. Une fois de plus il sera démontré que, avec des soins et de l'intelligence, l'*homme peut triompher de tous ses ennemis.*"

UNE ANECDOTE.—A citer sur l'usage à faire des cris séditieux pour obtenir aide et assistance de la police.

La scène se passe à Strasbourg, sur les bords de l'Ill, la nuit.

"Un pauvre diable, mourant de faim et de misère, veut en finir avec la vie et se jeter à l'eau. Le saisissement du froid lui rend le sentiment de la conservation de lui-même. Il appelle au secours; mais deux agents de police qui se promènent sur le quai, restent insensibles à ses cris.

"Soudain, une idée lumineuse traverse son esprit; d'un effort désespéré il relève la tête au-dessus de l'eau et pousse cette clameur effroyable: "Vive la France!" A l'instant même, les deux policemen sont dans la rivière, atteignent, empoignent, ramènent le malheureux, le conduisent en prison, où il est nourri, logé et [illegible] de la vie."

CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL.—Le congrès littéraire international qui s'ouvrira à Madrid, le 9 octobre prochain, sera très important. Toutes les nations s'y feront représenter.

Parmi les littérateurs français qui doivent prendre part au congrès, on cite M. Jules Simon et probablement M. Alexandre Dumas. A l'occasion de cette réunion, de grandes fêtes auront lieu à Madrid. La reine ouvrira le congrès.

Les hommes de lettres espagnol se proposent de faire visiter à leurs confrères Tolède, l'Escurial et Salamanque.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Soins dont il faut entourer les enfants.—Les mères, les personnes qui se livrent à un travail excessif, toutes celles aussi chez qui les tissus s'usent par suite de leur impossibilité de digérer la nourriture ordinaire, de même que les personnes dont les facultés intellectuelles sont surmenées doivent prendre de l'EMULSION DE SCOTT, faite d'huile de foie de morue et d'hypophosphites. "J'ai donné cette émulsion à une dame dont la santé était délicate, et menacée d'une bronchite. Sa guérison en étant résultée, je dois déclarer que cette émulsion est le meilleur remède qui soit en semblable cas.—L. P. Waddell, D. M., Hugh's Mills, S. C."

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église du Sacré Cœur, coin Lopez et Canal, MARDI, le 23 à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de MARIE JEANNE, veuve de François Bordes. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

20août—20.21.23.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, Lundi, 22 août 1887, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de Mme JUSTIN TUJAGUE, décédée le [illegible] juillet 1887. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son époux.

19 août—3f

PICKWICK CLUB BUILDING, No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov86—1anPP

Collège St-Isidore.
3me District, Nouvelle-Orléans.

COURS classique et commercial. Le français et l'allemand inclus. Année scolaire commençant le 1er septembre. Enseignement et pension. $20 par mois.

Pour catalogue, s'adresser au REV. J. M. SCHEERER, C. S. C. 11juil—2m

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 11 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No 50.255 tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

G. H. ZAPP, Houston, Texas.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 12 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. H. Anthony un tier par l'entremise de T. W. House, Houston, Texas, un dixième du billet No 50,255, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co's Express, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 13 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Alexander County National Bank, Cairo, Ills, un dixième du billet No. 50,255, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

J. G. LALLANDE, Pour la New Orleans National Bank.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. W. Meorman, Cloverport, Ky., par l'entremise de la Kentucky National Bank de Louisville, Ky., un cinquième du billet No 50,255, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

Whitney National Bank, par C. N. PASTEUR, Jr., Coureur.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Kentucky National Bank, Louisville, Ky., un dixième du billet No 50,255, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, vendu à Cairo, Ill., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

Whitney National Bank, C. N. PASTEUR, Jr., Coureur.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. B. Fontaine, Caliente, Cal., un dixième du billet No 50,255, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

Louisiana National Bank. Par P. A. HYDE.

Avis.

$150,000. Nlle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No. 50,255, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 13 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank de Jackson, Tenn., un dixième du billet No 29,146, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

PAUL KINLER, Coureur de la Union National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 15 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. F. Schulze, 318 W. Markham street, Little Rock, Ark., par l'entremise de la German National Bank de Little Rock, Ark., un dixième du billet No. 29,146, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA, Coureur du State National Bank.

Avis.

$50,000.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wm. Higgins Adams, Boston, Mass., un dixième du billet No 29,146, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. J. Baker, Chicago, Ill., un dixième du billet No 29,146, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Roger Campbell et Roy Bavne, Deming, N. M., un dixième du billet No 29,146, tirage à numéro simple, Classe H, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Thos. D. Crump, Jonesburg, Mo., par l'entremise de Laclede, de St-Louis, Mo., un dixième du billet No 29,146, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN, Coureur de la Whitney National Bank.

Avis

$20,000. Nlle-Orléans, 10 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un dixième du billet No. 46,856, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

ROBT. J. YOUNG, 403 rue de la Douane, ville.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 13 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Miles M. et A. Meyer, New York city, un dixième du billet No 46,856, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 15 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Geo. Orer, Ladonia, Texas, par l'entremise de la First National Bank, de Honey Grove, Texas, un dixième du billet No 46,856, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

F. S. CAMERDEN, Coureur de la Whitney National Bank.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 18 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. H. Scott, Camp Point, Ill., un dixième du billet No 46,856, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

B. W. CASON, Agent du Pacific Express Company.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 10 août 1887.

LES soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un dixième chacun du billet No 48,425, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, vendus en cette ville, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des dits dixièmes au bureau de la compagnie.

HENRY ROMBACH, Encoignure des rues Milan et Constance, Ville.
MAX GUGENHEIM, Hahnville, La.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 15 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jas. McMahon et A. J. Chessher, Jacksonville, Tex., un dixième du billet No. 49,521, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 15 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Joseph Cavanagh, Dallas, Tex., un dixième du billet No 48,425, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 16 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Robert C. Smith, Birmingham, Ala., par l'entremise du American National Bank, Birmingham, Ala., un dixième du billet No. 49,521, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

Louisiana National Bank. Par P. A. HYDE.

Avis.

$10,000. Nlle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de J. H. Bishop, Hinkleville, Ky., par l'entremise de la City National Bank de Cairo, Ill., un dixième du billet No 49,521, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA, Coureur du State National Bank.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 17 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Falls City Bank, Louisville, Ky., un cinquième du billet No 48,425, tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA, Coureur du State National Bank.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 18 août 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. R. Hodges, Washington, D. C., un dixième du billet No 49,521, tirage à numéro simple, classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 9 août 1887, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Co.

20 août—2f PP

On demande

UNE FEMME, blanche ou de couleur, pour faire la cuisine et le ménage d'une petite famille ... de l'autre bord du Lac. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 291 rue Royale. 19 août—4f PP

ACHETEZ

Vos Vêtements et vos Articles de Toilette ainsi que vos Chapeaux

—CHEZ—

C. LAZARD & Cie.

MAGASIN ANCIEN ET SUR D'UN PRIX,

Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, coin North Peters.

24 oct—86 1 an—dim mar ler sam

QUARTIER GÉNÉRAL D'IMMIGRATION

—AU BUREAU DE—

La Red River Land Company of Louisiana,

102, RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLÉANS,

Notre bureau est prêt à recevoir ceux qui sont à la recherche d'une demeure en Louisiane. Nous avons maintenant de grandes terres qui sont subdivisées en petites fermes convenables pour les immigrants. Des livres en anglais, allemand et français, donnant une description des ressources de cet Etat, seront fournis, et le transport à bon marché sera donné aux colons soit par chemin de fer ou bateau.

Les propriétaires de plantations ou de terres boisées trouveront leur avantage à faire partie de la "Red River Land Company."

Cette Compagnie dont le capital est fixé d'après sa charte à Un Million Cinq Cent Mille Dollars, est sous la gérance du Conseil de Direction suivant: W. J. Behan, de Zuberbier et Behan, de la Nlle Orléans; John I. Adams, de John I. Adams & Co. de la Nlle Orléans; J. Hassinger, de la "German Gazette", Nlle-Orléans; E. K. Converse, Marchand Commissionnaire, Nlle-Orléans; S. P. Walmsley, de R. M. Walmsley & Co., Nlle-Orléans; A. Myer, de V. & A. Myer, Facteurs de Coton, Nlle-Orléans; Geo. Nicholson & Co., propriétaires du "N. O. Picayune"; Page M. Baker, gérant du "Times-Democrat", Nlle-Orléans; H. H. Baker, du T.-D. et du "South Illustrated", Nlle Orléans; John Wolts, agent de propriétés foncières et d'immigration, Natchitoches; A. E. Lemée, percepteur de terres publiques des Etats-Unis, Natchitoches; H. B. Walmsley, marchand de Natchitoches; W. H. Jack, avocat de Natchitoches; L. Caspari, président du chemin de fer de Natchitoches. 3 juin

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs. 25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

HOPITAL DE CHARITE,
ETAT DE LA LOUISIANE.

NOUVELLE-ORLEANS, 16 août 1887.

Le Bureau des Administrateurs accuse réception des dons suivants au fond des ambulances:

Du "Comité des Trente," Fête française du 14 Juillet	$624 52
Du Juri de Police de la paroisse Iberville	100 00
	$724 52

Le Bureau des Administrateurs profite de cette occasion pour informer le public qu'après une dépense totale de $19,000 pour la construction des bâtisses, l'achat des ambulances, des chevaux et harnachement, il reste encore à liquider une dette d'environ $3000. Les membres du Bureau appellent l'attention de leurs concitoyens sur l'importance de leur assistance dans la liquidation de cette dette le plus tôt possible. De la part de:

EDWIN MARKS, Secrétaire et Trésorier.

17 août—17 21

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR., GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév—1an

Nouvelle récolte de graines de navets et autres.

J'ai maintenant en magasin la nouvelle récolte de graines de navets, comprenant toutes celles qu'on cultive généralement ici. Aussi des graines de choux et autres bonnes à planter maintenant et plus tard. J'appelle l'attention sur mon stock supérieur de graines de choux qui ne peut être surpassé en qualité; récoltées spécialement pour moi et dont font usage presque tous les jardiniers qui plantent des choux pour ce marché. Les graines sont mises en paquets pour les marchands, aussi des graines en gros à prix réduits. Toute demande ou information recevra une prompte réponse.

Mon manuel du jardinage pour les Etats du Sud envoyé gratis par la poste sur demande.

Mon stock de graines est le plus grand et le mieux choisi dans le Sud. Les ordres sont respectueusement sollicités.

RICHARD FROTSCHER, 15 et 17 rue Douane, Nlle Orléans.

2 août—1m—3f p.s.

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 19fév—1anPP.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,
102..........Rue Conti..........102

Collège Commercial St. Stanislaus
BAIE ST. LOUIS, MISS.,

sera ouvert de nouveau le 15 septembre. Ce site est très sain. De vastes terrains, pour que les élèves puissent se livrer à toutes sortes d'exercices. Le cours des études a pour but de donner une complète éducation commerciale. S'adresser au Collège pour prospectus. 14 août—1m

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

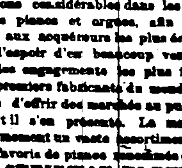

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos connus dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ce sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1887.

Liste de publication.

Bastiane Edouard; Bally Jean Baptiste (2); Bellocq Hypolite; Bonnis famille; Borguer Jean Vve de; Bosser Sébastien; Camors Jean et Antoine; Carrière Ant. & Sons; Chantelauze Auguste; Charpentier Honoré (2); Clément; Clément Mme; Daubons Jean Baptiste; Duclos François; Dumas Ernest; Duret Louis; Freidrickah de St-Gall; Fontan Henri; Gautier Paul; Gonsdon Louis et Philippe; Houillon Emile; Henry P.; Henry Flavien; Joanton Chas Bernard; Langlois Barthélemy; Laporte Guillaume; Lescos Louis; Loubère; Maurat Marcel C Pierre; Marsay Paul Nicolas; Maille Simon; Mittauer Antoine; Miron Jean; Musson Mme Estelle; Oucillé Mme née Castel; Peres de Carcassonne; Renshaw James A.; Rebours Francisque Emile; Seixas James M; Wisdom William A.

LETTRES.

Bertram Casanova; Le Bricquir Pierre; Paul Boissier; Philip Berougaudie; Mme Delamaisonneuve; Louis Jodeau.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.

Le Gérant, V. DEPIERRE.

Dix-septième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$229,184 35
Sur risques de marine		10,142 18
Sur risques de rivière		5,696 66
		$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,476 80
Revenus		$400,780 00
A déduire, pertes payées		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine	16,624 89	
Sur risques de rivière	358 19	
	$186,554 96	
Retour de primes et cancellations	10,069 64	
Commissions et réfactions (rebates)	41,135 19	
Réassurances	25,795 55	
Taxes et licences	3,249 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	33,064 63	$298,882 52
Surplus		$1,106,970 57
Primes non acquises de 1886	$70,256 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,442 94	
Balance	1,198 63	$101,897 57
ACTIF.		
Argent en caisse		$27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi		15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe		3,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0		12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans		128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans		64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents		30,718 82
Prêts sur hypothèque		47,484 24
Effets à recevoir		2,305 00
Billets à recevoir pour primes		3,408 55
Actions et autres valeurs		12,669 52
Meubles et installations de bureaux		2,500 00
Total		$351,363 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

AMUSEMENTS.

Milneburg Opera House.

Toutes les semaines commençant le mardi soir, un spectacle attrayant et nouveau au théâtre de ce charmant lieu de plaisance au vieux lac. Le directeur Harry Webber, habilement secondé par une nombreuse compagnie d'acteurs et de chanteurs, se feront applaudir cette semaine. Le spectacle commencera par une comédie en deux actes des plus amusantes, intitulée: "CONFUSION." La comédie sera suivie d'un concert composé de morceaux de choix chantés par M. Louis F. Fuhr, Mlle Nettie de Courcey, Mlle Lydia Pearce et nombre d'autres chanteurs de renom. La nouvelle chanson de M. W. T. Francis "Zo Zo Moqueur", une des populaires du moment. Le spectacle se terminera par une pièce burlesque des plus risibles en un acte de Gilbert et Sullivan, arrangée par M. Weber: "Mikado", où abondent les mots spirituels à couleur locale. Les morceaux de musique sont bien choisis, parfaitement chantés, et les costumes ainsi que la mise en scène sont frais et nouveaux. 22 juil—au 2 sept

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, U. Marinoni, J. J. Reiss, Lucien Delery, R. F. W. Bachman, Joseph Kohn, James T. Redd, Chas M. Whitney, J. H. Oglesby, W. R. Lyman, Charles H. Dolsen, S. C. Coulon, Charles Newman, M. Gillis, Chas. A. Rice, D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas. 16mai 86—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du monde contre l'incendie.

Plus de $28,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans: J. F. SHRODER, Chairman; NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOEST, A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAURENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
'86—1an—VAC.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER
(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur [illegible] aux cheveux gris ou ternes [illegible]

Elle arrête la chute des cheveux [illegible] pour Dames, la VIGUEUR [illegible] permanent.

M. C. P. BRICHTER [illegible]

J. W. BOWEN, Propriétaire du [illegible] Enquirer [illegible]

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," [illegible] de Boston, Mass. [illegible]

MME. A. PRESCOTT, écrivant de [illegible] Charlestown, Mass. [illegible]

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100

Nouvelle Importation de
NATTES DE CHINE
sans joint et de qualité extra.

Toiles cirées, Linoléum et Corticine

RIDEAUX

Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crêts, Madras, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne,

TAPIS

Moquettes, Velours, Bruxelles et Ingrains, Rugs, Nattes, Tapisserie, etc., à prix réduits.

3avril—

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING,
FLEURISTE.

379..........RUE DECATUR..........379
21 avril—1 an Près le Marché Français.

A louer

LA maison No 97 rue du Quartier, près Bourbon, avec balcon et gaz. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade. 15 juin—PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 AOUT—CLASSE No 296

Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
28	9	14	50	66	36	11	26	29	52	41	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature,

Ce 19 août 1887—4 heures P. M.

J. A. A. BOURGEAU.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps dans toutes nos succursales.